

ALERTE : FLEURY-MÉROGIS AU BORD DE L'EXPLOSION !

Mercredi 10 juin 2026

La situation de notre établissement est devenue insoutenable. Alors que nous exerçons nos missions dans un contexte déjà complexe, les chiffres officiels confirment une réalité que nous vivons quotidiennement : **une surpopulation chronique qui met en péril la sécurité de tous et la dignité des conditions de travail.**

Le CP Fleury-Mérogis atteint **178 % de taux d'occupation global** avec 5 028 personnes détenues pour 2 820 places opérationnelles. Cette situation est intenable pour les agents comme pour les personnes détenues.

Taux d'occupation global 178 % 2 820 places opérationnelles	QMA hommes 182 % 4 733 détenus / 2 599 places	QMA femmes 133 % 295 détenues / 221 places	Progression hebdo +48 Vs semaine précédente
--	--	---	--

CE QUE VIVENT LES PERSONNELS CHAQUE JOUR

- **498 matelas au sol** au QMA hommes – un détenu sur dix dort par terre
- **498 cellules triplées** au QMA hommes, conçues pour deux personnes
- **4 matelas au sol au QMA femmes** (4 cellules triplées)
- Aucun détenu non hébergé : la totalité des 5 028 personnes écrouées est physiquement présente dans l'établissement
- Fouilles de cellules rendues périlleuses par l'entassement
- Tension permanente liée à la promiscuité : facteur aggravant d'incidents et de violences
- Mission de réinsertion réduite à néant dans ces conditions – le service public pénitentiaire est en échec structurel

La DISP de Paris affiche un taux moyen de 163,6 % (19 917 détenus écroués dont 16 755 détenus hébergés pour 10 240 places). **Fleury est le 2^e établissement le plus surpeuplé de la région** après le CP Villepinte (191 %).

CONSÉQUENCES POUR LES PERSONNELS :

- **Dégradation des conditions de travail** : Cette surpopulation rend l'exercice de nos missions de surveillance, d'accompagnement et de sécurité extrêmement difficile, voire dangereux.
- **Risques psychosociaux** : L'épuisement professionnel guette tous les agents face à une charge de travail démesurée et des tensions constantes.
- **Sécurité compromise** : Dans de telles conditions de densité carcérale, la gestion des incidents et le maintien du calme deviennent un défi quotidien.

Jusqu'où devons-nous aller pour être entendus ? La sécurité des personnels et celle de l'établissement ne peuvent être garanties dans ces conditions. Il est impératif que des mesures concrètes soient prises pour réguler les effectifs et améliorer nos conditions d'exercice.

SOLIDARITÉ ET MOBILISATION SONT PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRES. NON À LA DÉGRADATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice